

Communiqué de presse

Le couloir de secours : Un laissez-passer pour la vie

28 octobre 2020

Depuis ce 1^{er} octobre, être dans les files change drastiquement : la règle du couloir de secours est d'application.

Dans son souci constant de préserver les vies humaines sur les routes et de soutenir l'effort constant des services de secours, l'Agence wallonne pour la Sécurité routière sensibilise les automobilistes à rendre cette pratique systématique en cas de file.

En effet, à l'entente de sirènes de véhicules de secours, nombre d'usagers de la route sont bien trop souvent désespérés voire paniqués, provoquant un blocage de la voirie bien involontaire.

Il faut se bouger, mais comment ?

Désormais, tout cela devient plus clair : **dès qu'un ralentissement ou un embouteillage** se forme, sur une voie publique à deux bandes de circulation (dans le même sens), il s'agit de **créer un couloir entre la voie de gauche et celle de droite**, en s'écartant de part et d'autre de la route pour laisser passer les éventuels services de secours. En présence de trois bandes, le couloir se trouvera entre la bande de gauche et la bande centrale.

Cette pratique est désormais d'application partout en Belgique, et **pas uniquement sur les autoroutes**. Depuis le 1^{er} octobre 2020 en effet, le code de la route a été adapté en ce sens.



Depuis plusieurs années, cette pratique a démontré son efficacité en Allemagne, en Autriche, au Luxembourg et en Suisse : elle permet d'augmenter de **40% les chances de survie** des victimes d'accidents de la route¹. Ça en vaut vraiment la peine !

¹ Selon une étude de l'ASFINAG, opérateur de péage autoroutier autrichien

En 2019, le nombre d'accidents corporels s'élevait à 37.699 en Belgique, dont 10.707 rien que pour la Wallonie. Parmi ceux-ci, on déplore **950 blessés graves et 311 décès**². Un chiffre que l'on voudrait tous voir à la baisse.

L'AWSR vise à favoriser la connaissance et la pratique du couloir de secours afin de contribuer à préserver la vie sur les routes wallonnes.

Le couloir de secours : Un laissez-passer pour la vie

Le couloir de secours : un laissez-passer pour la vie, c'est le message que soutient cette campagne durant le mois de novembre de l'Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR).

Cette communication sera déclinée sur les 300 panneaux routiers ainsi que sur nos canaux digitaux à partir du 28 octobre 2020 afin de conscientiser les Wallons à un meilleur partage de la route avec les véhicules de secours.

Des partenaires comme Coyote contribuent à **cette sensibilisation**, en relayant le message de l'AWSR sur leurs supports.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse :

Michael SCHOLZE 0483/764.416 – 081/821.329 - michael.scholze@awsr.be

² Source : AWSR / STATBEL